

► FICHE TECHNIQUE ◀

GILET PARE BALLE PORT APPARENT POLICE MUNICIPALE

REF : 1BK6



► DESCRIPTION DE L'ARTICLE

Ce gilet est facile d'emploi. Il est conçu anatomiquement afin de s'adapter aux morphologies féminines et masculines. Il offre une protection pectorale, dorsale et latérale.

Fabriqués avec les meilleurs matériaux disponibles sur le marché, le gilet offre un confort maximal et une protection durable tout en étant léger et ergonomique.

Ce modèle de housse à un haut niveau de respirabilité combiné à un système "heat and sweat" des plus avancés. Ce système travaille afin de réguler la température corporelle en ôtant toute la chaleur excédentaire.

- Marquages "POLICE MUNICIPALE" dos et devant
- Sangles de serrage via support auto-agrippant sur les épaules et les côtés
- Support auto-agrippant pour grade poitrine
- Ouverture par fermeture centrale zippée
- Pattes d'attaches pour radio
- **Système 24 molles** - 2 poches zippées sur le devant
- Sangles de maintien au ceinturon
- Housse amovible pour assurer son lavage
- Modèle unisexe

PACK BALISTIQUE : (voir descriptif ci-joint)
Peut être inséré dans l'ensemble de nos housses

► TAILLES

XS à 3XL

► TISSU

COMPOSITION DE LA HOUSSE :

- 98% Polyester / 2% Carbone (extérieur)
- 100% Polyuréthane (induction)
- 100% Polyester (doublure)

Coloris : Marine, 3 bandes gitane

► CODE D'ENTRETIEN



*Pas de repassage sur les bandes rétroréfléchissantes
Produit garanti 12 mois*

► DESCRIPTIF TECHNIQUE ◄

PACK BALISTIQUE

1 – DESCRIPTION GÉNÉRALE DU PACK BALISTIQUE

Le pack souple NIJ3A offre la meilleure protection contre les armes de poing. Il vous donne une protection balistique à 360° pour un poids de 5,57 kg/m², ce qui fait un poids approximatif pour le gilet pare-balles en lui-même de 1.8 kg.

Taille : XS à 3 XL Couleur : Noir

2 – PROTECTION

Cette protection souple protège contre :

- 9mm FMJ MC à une vitesse de (436+/-9) m/s
- 44 Magnum SJHP à une vitesse de (436+/-9) m/s

Il protège entre autres des balles suivantes :

- 9mm PARABELLUM : balle de calibre 9x16 mm 8g, FMJ chemisée acier
- 7.62 TOKAREV : balle de calibre 7.62x25 5.5g, FMJ chemisée acier
- 44 MAGNUM : balle de calibre .44 Remington magnum 15.5g, demi chemisée tête creuse SJHP
- CALIBRE 12 : balle de calibre 12/70 de 31.5g, BRENNEKE®
- TIR A BOUT TOUCHANT : balle de calibre 9x19mm 8g, FMJ
- PARE LAMES
- Test norme HOSDB avec lame standard à 15 Joules
- PARE AIGUILLES : Test Police Aiguille (Ø 0.6x25mm) 2.5 joules selon standard Allemand VPAM KDIW 2004
- ANTI TRUMA : intégré sur la surface du coeur et de la colonne vertébrale
- La V50 de cette protection est supérieure à 540 m/s
- Très grande surface performance aux multi-tirs
- Multi-tirs avec 9mm / TNO
- Multi-tirs sur les bords du pack de 9mm / TNO

Un traumatisme maximal de 44mm est toléré par la norme. Cependant, grâce à nos plaques anti-traumas à hauteur du coeur et de la colonne vertébrale, les résultats obtenus dans un laboratoire certifiés sont inférieurs puisqu'ils sont aux alentours de 35mm.

La protection NIJ3A est testée selon la norme américaine NIJ0101.04 (certificat officiel du Laboratoire HP White, Canada).

La composition de l'armure molle (à l'exception de la couverture TPU) est 100% polystyrène.

Cette solution a été certifiée CE par Centexbel et a également été testée par des laboratoires de renom comme TNO aux Pays-Bas, SATRA Technology Centre Ltd au Royaume-Uni et le Banc d'Epreuve Officiel des armes et munitions de Saint-Etienne.

Testée selon STANAG 2920 avec le fragment (fsp) de 1.1 g et donne un V50 (limite balistique) de 601 m/s avec une déviation standard de 13 m/s.

Testée positivement selon la norme EN ISO 13997 :1999 (Slash Test).

Testée multi-hits avec le 9mm FMJ MC de 0.8g à une vitesse de (436+/-9) m/s dans un triangle de 35mm de coté placé en plein centre de l'armure et également de 15mm du bord de cette dernière.

Testée selon HOSDB 39/07/C (2007) à un niveau d'énergie de 15J avec une pénétration maximale de couteau de 20mm.

Elle a également été testée au Banc d'Epreuve Officiel des armes et munitions de Saint-Etienne avec le 357 Magnum JSP à une vitesse de (436+/-9) m/s et le 22 Long Rifle LRN à une vitesse de (375+/-10) m/s.

3 – CERTIFICATION

Voir annexe

4 – GARANTIE

La protection balistique répondra à la norme mentionnée sur l'étiquette de la protection balistique durant une période de 7 ans à compter de la date de facturation.

Cette garantie n'est pas applicable si Sioen détermine, par une inspection physique, que la housse et la protection balistique, les plaques balistiques et le sac de transport ont été le sujet d'abus, d'endommagements ou de réparation non autorisée.

« L'endommagement » est défini comme suit : déchirures arrachements ou abrasion forte dans le tissu extérieur, crevasses, fissures ou trous dans le tissu extérieur de la protection balistique. Froissement des matériaux balistiques et/ou non maintien à plat permanent des bords de la plaque balistique.

Cette garantie n'est valable que pour l'acheteur original et n'est pas transférable.

Les instructions doivent bien sûr, être respectées.